

DOCUMENT D'INFORMATION

Extrait de la pièce 3C1

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

DOSSIER ARRÊTÉ

par délibération du 20/06/2024



3 - Pièces réglementaires

3C - Documents graphiques du règlement

3C1 - DGR au 1/2 500^e
Cahier des planches graphiques

PIN-BALMA



- 3C1 Document graphique du règlement : cahier au 1/2500° Limite de commune Zone de protection des installations liées au métro (tampon 50m) Zonage et étiquette des valeurs réglementaires Limite de zone Volumétrie et implantation des constructions Alignement et continuité obligatoire Alignement obligatoire Alignement possible Zone de recul minimale liée à l'article L 111-8 Zone de recul minimale par rapport aux infrastructures routières Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Règlement graphique de détail Espace constructible Espace aménagé auteur de façade sur limite d'espace constructible (en mètres, par rapport au terrain naturel) Hauteur de façade maximale en altitude NGF (en mètres, par rapport au niveau de la mer) Espace libre 142.50 Altitude NGF du terrain naturel (en mètres, par rapport au niveau de la mer) Espace pleine terre Eléments bâtis, végétaux et paysagers protégés Elément bâti protégé (EBP) : Edifice, façade, élément de clôture Elément bâti protégé (EBP) : Ensemble urbain Site Patrimonial Remarquable (SPR) Projet de PSMV arrêté en Conseil de la Métropole du 04/04/2024 Prescriptions architecturales Bâtiment pouvant changer de destination ★ Espace boisé classé, symbole (EBC) Espace boisé classé (EBC) Espace vert protégé (EVP) Espace inconstructible pour continuités écologiques (EICE) Terrains réservés pour des motifs d'intérêt général Emplacement réservé (ER) ou Emplacement réservé logement social / mixité sociale (ERL) Principe de voie de circulation à conserver, à modifier ou à créer (PVC)
- Servitude pour équipements publics (SEP)
- Servitude d'attente d'un projet d'aménagement global (SAP)

Diversité commerciale

- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'alimentaire'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'restauration'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'services'
- Linéaires artisanaux et commerciaux à protection renforcée 'alimentaire, restauration et services'
- Renforcé alimentaire, restauration et services

PLAN D'ASSEMBLAGE











































